

SIX

CLEARIT

La revue suisse spécialisée en trafic des paiements
Edition 63/64 | Septembre 2015

Interview

La longue route vers
le monde idéal des paiements

Le nouvel euroSIC

Une norme controversée



Interview Page 4

La longue route vers le monde idéal des paiements

La Suisse est encore bien loin du trafic des paiements perfectionné, car harmonisé et normalisé, prévu pour l'an 2020. Il s'agit d'une part de surmonter de nouveaux obstacles techniques, or dans le même temps nous constatons que la volonté d'avancer ensemble, de manière résolue et à un rythme soutenu, n'est pas partout la même. Cela peut être le cas aussi bien au sein d'entreprises de taille respectable que de petites entreprises. Stefan Lenz, conseiller d'entreprise, nous guide à travers une course d'obstacles.

Business & Partners Page 9

L'avenir appartient à l'e-facture

En 2013, les banques suisses ont décidé de forcer l'e-facture et de la combiner en un seul système avec le prélèvement. SIX a été mandaté pour concevoir et mettre en place la nouvelle solution. Le projet LEON était né.

Business & Partners Page 10

Le «groupe de travail LEON» est sur la bonne voie

Le groupe de travail s'occupe de la réalisation de la nouvelle solution e-facture/prélèvement. Roberto Paredes, en tant que représentant des banques cantonales, explique ce qui a été accompli et ce qui reste à faire.

Products & Services Page 11

La nouvelle présentation de l'e-facture

Depuis 2006, les banques suisses, PostFinance et SIX commercialisent la facture électronique pour les clients de l'e-banking sous la marque «e-facture». Après la modernisation de l'ensemble de la présentation de l'e-facture au début de l'année 2015, la nouvelle campagne de marketing en ligne a été lancée à la fin du mois de février.

Highlights Page 13

Et euroSIC tourne, tourne et tourne!

La nouvelle ère du trafic des paiements interbancaires a débuté le 16 avril. A 19h30 exactement, le feu est passé au vert. Depuis, le nouveau système euroSIC tourne et tourne et tourne sur la plate-forme SIC⁴.

Products & Services Page 15

SIC⁴ en francs suisses: le compte à rebours a commencé

Avec le lancement réussi du nouveau système euroSIC, le projet «Nouvelle architecture SIC» n'est pas encore terminé – surtout pour la Banque nationale. Le système suisse RBTR pour les francs suisses est encore au programme.

Standardization Page 16

Le nouveau bulletin de versement prend forme

En juin a été publié le modèle pour les mesures et la présentation du bulletin de versement avec code de données (code QR). On peut maintenant imaginer la façon dont la place financière satisfera aux nouvelles obligations régulatrices.

Standardization Page 18

ISO 4217: une norme controversée

Dans le commerce mondial, les codes des monnaies sont incontournables; par exemple, tous les systèmes boursiers et les systèmes de paiement de Mumbai à Zurich, en passant par Anvers, sont basés sur ceux-ci. Comment les CHF de ce monde sont distribués par qui, tout cela est défini par la norme 4217. Celle-ci a été révisée sous la coordination de la Suisse.

**Chers lecteurs,**

Mission accomplie! En un tour de main, l'ancien euroSIC est devenu le nouvel euroSIC. Bien sûr, le système suisse pour les paiements en euros a été continuellement adapté aux besoins de notre place financière. Mais le passage qui a eu lieu le 16 avril 2015 à 19h30 précises a été un pas de géant. 16 ans après sa mise en service.

En 2005, un représentant de la Bundesbank déclarait dans une interview à CLEARIT: «Je continue de considérer euroSIC comme étant un concept innovant et réussi pour le raccordement des établissements financiers suisses au circuit de l'euro.» Innovant et réussi, depuis longtemps notre système de paiements interbancaires l'était également aux yeux des étrangers – et notamment en raison de la grande qualité des prestations de services pour les banques connectées.

Avec le nouvel euroSIC, au moins au niveau technologique, nous sommes bien équipés pour plus de 16 ans. Nous le sommes également grâce à la norme de message ISO 20022, très flexible, qui va être mise en place petit à petit dans l'industrie financière dans le monde entier. Il nous sera ainsi beaucoup plus facile de réagir de manière rapide et avantageuse aux nouvelles données du marché et d'aider efficacement nos banques au niveau des interfaces

avec leurs clients. Aujourd'hui pour le trafic des paiements en euro, demain pour celui des paiements en francs. Et cela arrive vite. Le 14 avril 2016, le nouveau système SIC devrait également pouvoir entrer en service en un tour de main. Et j'ose affirmer qu'à ce moment-là aussi, après le traitement de fin de journée, le passage fonctionnera sans accroc.

Le raccordement sans encombre du traitement des prélèvements aux processus de l'e-facture reste à faire. Je suis optimiste et je pense que, dans les deux prochaines années, nous réussirons aussi à réaliser ce grand projet qui a pour nom, LEON.

A handwritten signature in black ink that reads "Michael Montoya". The signature is written in a cursive, flowing style.

Michael Montoya, UBS SA

Président du Conseil d'administration de
SIX Interbank Clearing SA

La longue route vers le monde idéal des paiements

La Suisse est encore bien loin du trafic des paiements perfectionné, car harmonisé et normalisé, prévu pour l'an 2020. Il s'agit d'une part de surmonter de nouveaux obstacles techniques, or dans le même temps nous constatons que la volonté d'avancer ensemble, de manière résolue et à un rythme soutenu, n'est pas partout la même. Cela peut être le cas aussi bien au sein d'entreprises de taille respectable que de petites entreprises. Stefan Lenz, conseiller d'entreprise, nous guide à travers une course d'obstacles.

CLEARIT: Monsieur Lenz, en tant que conseiller d'entreprise vous vous occupez de projets dans le secteur de la santé et – d'après les indications fournies sur votre site Web – de projets spécifiques pour d'autres branches tout aussi passionnantes. Un exemple?

Stefan Lenz: En premier lieu le marché de l'énergie. Avec les sociétés de services énergétiques, nous avons surtout affaire à de nouveaux modèles commerciaux, à des modèles de collaboration innovants, sans oublier que l'on découvre le client. Nous nous éloignons donc du compteur d'électricité pour nous rapprocher des besoins, des produits et des clients.



Stefan Lenz, conseiller d'entreprise chez Parexa AG, dispose d'une longue expérience professionnelle dans les domaines distribution de produits et services bancaires.

Et quel rôle le trafic des paiements joue-t-il dans ce domaine?

Un rôle essentiel, car les liquidités sont toujours primordiales. Le prestataire de services énergétiques veut lui aussi gagner de l'argent et facturer ses services de manière efficace et transparente.

Cela n'était-il pas le cas jusqu'à présent?

En principe, oui. Toutefois il y avait encore des difficultés entre les différents prestataires en termes d'intégration des données d'utilisation des produits et de traitement des paiements. Sur le marché de l'électricité partiellement libéralisé, les grands clients achètent déjà leur électricité librement. Cela signifie que l'utilisation des produits et le décompte doivent être conçus de manière beaucoup plus flexible. Il est impératif dans ce secteur de repenser le trafic des paiements.

«Il s'agit ni plus ni moins que de garantir les liquidités, or le trafic des paiements est indispensable dans ce domaine.»

Désormais, outre les banques et les fournisseurs de logiciels, les entreprises sont elles aussi confrontées à un défi de taille exceptionnelle: le passage à de nouveaux processus et normes de paiement. Quel est l'axe prioritaire de votre activité de conseil?

Le trafic des paiements est en règle générale invisible au sein de nos projets. On pourrait dire qu'il s'agit d'un aspect accessoire important – en partie automatisé, notamment au niveau de l'interface entre les services financier et comptable des entreprises et des banques. Mais dès qu'il s'agit d'explorer de nouveaux potentiels d'automatisation, le contexte des processus doit être analysé de manière approfondie. Nous abordons alors des sujets tels que la numérisation et l'archivage. Je dirais que la perspective des processus est nettement plus intéressante que l'échelon technique d'un message «pain.001». De la même manière que les veines du corps humain, le trafic des paiements est certes invisible, mais constitue une fonction absolument vitale au sein de n'importe quelle entreprise. Il s'agit ni plus ni moins que de garantir les liquidités, or le trafic des paiements est indispensable dans ce domaine.

Comment d'après vous ce trafic des paiements indispensable se déroulerait-il dans le meilleur des mondes que nous puissions imaginer? Par exemple dans un hôpital?

Nous avons besoin ici de simplicité, de fiabilité (p.ex. messages relatifs au statut dans la nouvelle norme de message ISO 20022) et de transparence (p.ex. les nouveaux relevés de compte électroniques). Si l'on parvient à mettre en place ces trois facteurs, le trafic des paiements devient alors plus

avantageux en termes de coût, notamment en ce qui concerne les recherches et rejets très fastidieux.

Procédons à une mise à l'épreuve des faits: avec vos connaissances relatives aux efforts d'harmonisation en Suisse – serons-nous encore loin à la mi-2020 du traitement parfait du trafic des paiements lorsque toutes les parties prenantes auront migré? Connaîtrons-nous cette simplicité, cette fiabilité et cette transparence que vous demandez?

Un certain nombre d'étapes restent encore à accomplir. A l'heure actuelle, nous parlons encore d'une harmonisation et non d'une normalisation. Ce n'est pas du tout la même chose. Si l'objectif est d'harmoniser, alors nous sommes sur la bonne voie. Mais cela n'est pas suffisant. Il est toujours question par exemple de bulletins de versement qui, à la production, n'autorisent que des écarts en millimètres pour conserver leur validité; nous parlons au niveau du protocole EBICS d'interfaces qui sont encore mises en œuvre de façon hétérogène, et ce bien que le tout soit né d'une volonté de normalisation. Et enfin nous avons toujours affaire à des éléments historiques tels que les tableaux et jeux de caractères. Je formulerais les choses ainsi: les voyelles infléchies (ä, ö et ü) continueront de poser problème en l'an 2020.

Quels sont concrètement les difficultés rencontrées avec les écarts en millimètres et les voyelles infléchies? Par exemple dans le secteur de la santé?

Dans le domaine de la santé comme dans d'autres branches, il s'agit dans un premier temps de pouvoir traiter d'importants volumes de factures de manière particulièrement efficace grâce à des structures de données XML. Autrement dit, toute la procédure de facturation entre les prestataires de services (à savoir les hôpitaux, les laboratoires ou les médecins) et les caisses d'assurance maladie suit aujourd'hui un mode électronique. Une norme de facturation a été introduite il y a quelques années permettant d'établir des factures reposant sur XML et si besoin de générer de (nouveaux) bulletins de versement. D'autre part, la facturation englobe également les bases du traitement des paiements, c'est-à-dire les numéros de compte, les données des créanciers ou encore le motif de paiement. Et ces informations doivent elles aussi être remaniées. Cela signifie que les informations requises pour la nouvelle structure de message pain.001 doivent être intégrées à ces messages XML utilisés dans le domaine de la santé. Cette intégration doit également tenir compte de toutes les directives liées aux voyelles infléchies et autres caractères spéciaux. Nous avons besoin là encore d'une nouvelle norme, celle de XML 4.5.

Pardon? De quelle norme parlez-vous?

Nous parlons actuellement dans le domaine de la santé de la norme XML 4.4, qui est mis à jour par ce qu'on appelle



le «Forum Datenaustausch». Les processus d'échange de données entre les prestataires de services (hôpitaux, médecins) et les garants (caisses d'assurance maladie, cantons) sont définis au sein de ce forum dédié à la branche. Il s'agit d'une norme entièrement suisse.

Et à quoi ressemblent les choses sur le marché de l'énergie?

L'automatisation n'y a pas encore connu les mêmes avancées. Ce marché fait encore ses premiers pas dans ce domaine: comment puis-je accéder à certaines données relatives à l'utilisation des produits? Comment dois-je m'y prendre concrètement pour relever ces données? Quel client a consommé quelle quantité de courant, de quel type et sur quelle période? Comment puis-je facturer ce courant de manière à fois transparente et efficace? Sachant que la Suisse compte encore quelque 700 fournisseurs d'énergie actifs (principalement les services communaux), le besoin d'automatisation reste conséquent.

«A condition que les banques n'ajoutent pas chacune leur grain de sel ...»

Quels sont d'après vous les principaux défis de ces prochaines années? Comment jugez-vous la progression jusqu'à présent en termes d'harmonisation du trafic des paiements?

Nous sommes plus avancés aujourd'hui que nous ne l'étions il y a quelques années, en effet on peut désormais parler d'un trafic des paiements constituant une base pour d'autres implémentations communes. Je renvoie au nouvel avis d'état pain.002, lequel apporte une bien plus grande sécurité des processus. A condition que les banques n'ajoutent pas chacune leur grain de sel – dans l'esprit de la devise «nous offrons de la valeur ajoutée». Il faut

s'écarter ici d'une différenciation mal comprise et hisser réellement le drapeau de la normalisation. Je fais référence ici aux AOS, lesquels proposent parfois une «valeur ajoutée» douteuse mais aussi aux détails des différents messages, p.ex.: comment et quand faut-il retourner ou non un code motif avec texte intégral? Les clients finaux et les fournisseurs de logiciels apprécient que l'on ne s'éloigne pas trop de la norme ISO et quand le tout peut être mis en œuvre simplement.

Le trafic des paiements revêt de plus en plus un caractère de marchandise. L'impression que l'utilisation par exemple de formats propriétaires ou normalisés importe peu pour la plupart des utilisateurs est-elle une illusion? – Du moment que les paiements puissent être traités automatiquement avec une prise et une ligne électrique. Vos clients ont-ils des idées arrêtées quant à ce qui est bien pour eux et ce qui ne l'est pas?

Oui, nos clients ont en effet des attentes très claires à ce sujet. Dans le secteur de la santé notamment, des informations sur les prestations sont fréquemment fournies avec les messages de paiement. Ces informations sont particulièrement importantes dans cette branche sachant que les prestations fournies doivent être en corrélation avec les prestations assurées. Ce mode de transfert d'informations est normalisé et structuré avec des messages XML. La même chose est valable dans le secteur énergétique. Là encore non seulement les informations de paiement sont fournies, mais aussi les informations de prestations concernant le client, la quantité et le type de courant, le lieu et la période de consommation. La norme du trafic des paiements devient donc dans les deux branches une partie de la chaîne de création de valeur numérique. A l'avenir, un plus grand nombre de factures encore doivent pouvoir être traitées par voie électronique, comme le prévoient le projet LEON et le développement de l'e-facture. On peut également s'imaginer que les offres, la commande et la confirmation d'ordre connaîtront un traitement entièrement électronique au sein de la chaîne de création de valeur et que, plus tard dans le processus, les messages tels que les relevés de compte peuvent également fournir d'autres informations économiques en mode numérique pour les imputations internes. Cela signifie que le trafic des paiements est implanté dans la chaîne de création de valeur numérique. Comme il ne constitue qu'un simple maillon de la chaîne, il doit être normalisé au maximum.

Quel est l'impact de la norme ISO 2002 sur les processus en amont et en aval au sein de cet univers numérique?

La norme permet une gestion efficace de la trésorerie. Si les informations sur les liquidités sont effectivement présentes et si les soldes de comptes actuels sont disponibles, un gestionnaire de trésorerie au sein d'une grande

entreprise peut décider en l'espace de quelques secondes où transférer quelles positions de liquidités, où optimiser des liquidités et ainsi opérer un ajustement dynamique par rapport au contexte des taux d'intérêt et des risques. Le trafic des paiements avec ses systèmes en amont et en aval permet ici de réaliser des optimisations sur les liquidités.

«La norme ISO 2002 me permet donc de mieux gérer les liquidités.»

Cette valeur ajoutée est-elle également quantifiable?

Non, pas vraiment, car nous ne connaissons pas les coûts effectifs. De plus, ils varient d'un établissement financier à l'autre. Ce que je veux dire, c'est que nous atteignons avec la norme ISO 2002 un niveau de sécurité des processus bien plus élevé et une plus grande efficacité pour la confirmation d'ordre et les messages correspondants de relevés de compte, permettant ensuite des optimisations en combinaison avec d'autres processus économiques. Si je parviens dans un groupe d'entreprises à mettre les liquidités à disposition au bon endroit – à savoir là où par exemple le camion démarre avec la marchandise commandée. Avec ISO 2002, je suis certain que les paiements seront traités dans les délais exigés. Sans la norme ISO 2002, je ne peux pas être certain que l'argent sera au bon moment au bon endroit. La norme ISO 2002 me permet donc de mieux gérer les liquidités.

Quel est le niveau de connaissance de vos interlocuteurs en ce qui concerne la norme ISO 2002 et ses répercussions sur leurs affaires?

De nombreux clients ont une vague idée, ils savent que cela joue un rôle quelconque. Toutefois ils ne peuvent pas nommer concrètement les répercussions auxquelles il faut s'attendre dans les différents domaines. Et encore moins les systèmes qui sont concernés. C'est là que j'interviens en tant que conseiller d'entreprise: j'explique aux spécialistes et aux cadres de quoi il retourne. Nous commençons toujours par une phase d'analyse avec une approche économique de la norme ISO 2002 et de ses principes fondamentaux au sein de la chaîne de processus. La norme ISO 2002 entre en scène uniquement lorsque le contexte est clair et par exemple lorsqu'on dispose d'une approche globale de la gestion des débiteurs.

Supposons que les clients ne fassent pas la queue – comment envisagez-vous de «vendre» les pain et camt?

Ils ne se vendent pas. Ce qui se vend actuellement sur le marché, ce sont de nouvelles solutions ERP et solutions de paiements. D'une part parce que l'on souhaite se rapprocher du client avec une solution ERP, traiter de manière

structurée les informations de la clientèle et enfin pour profiter de processus plus efficaces dans le domaine ERP. Ce ne sont donc pas les messages «pain» ou «camt» qui comptent, mais la «traduction» dans la langue de processus du client.

«Les banques suisses doivent proposer des solutions concertées.»

Quelles sont de manière générale les attentes des entreprises en termes d'assistance fournie par les banques et quelles sont vos propres attentes en tant que conseiller?

J'espère voir de la part des banques moins de différenciation et plus de normalisation, et j'attends un accompagnement décuplé afin que les clients ne se sentent pas abandonnés au milieu de ce processus d'harmonisation. Les banques suisses doivent proposer des solutions concertées (sur le plan du contenu et dans le temps). Nous entendons souvent de la part des clients qu'ils ne veulent absolument rien faire tant que toutes les banques ne seront pas au même niveau. L'attente formulée à l'adresse des banques consiste donc en quelque sorte à proposer un pack minimal d'ISO 20022 au même moment. A l'heure

actuelle, je peux déjà remettre pain.001 chez certaines banques, mais pas auprès de toutes les banques. Cela signifie pour le client dans certaines circonstances qu'il exploite ses systèmes sur un mode inefficace et qu'il doit plusieurs fois mettre en service de nouveaux processus, sachant qu'il travaille généralement avec plusieurs banques.

Si vous comparez les banques: quelles sont les différences en termes d'engagement?

J'estime que les différences sont ici majeures. On remarque clairement que PostFinance par exemple, pour laquelle le trafic des paiements constitue l'activité principale, fournit d'importants efforts. L'organisme accompagne ses clients de manière rapprochée et les grands clients bénéficient d'un conseil spécial. Il peut même arriver que des conseillers de PostFinance effectuent des analyses avec nous chez le client. De l'autre côté du spectre, nous retrouvons des banques telles que les petites banques cantonales ou régionales. Il semblerait que ces dernières connaissent une certaine léthargie, puisque leurs sites Web ne font même pas mention de la norme ISO 20022. De quoi tirer la sonnette d'alarme.

«Aucun des partenaires de logiciels ne produit une mise à jour seulement pour ISO 20022.»

Où en sont aujourd'hui les fournisseurs de logiciels dans la mise en œuvre? Retrouve-t-on là encore une approche hétérogène du sujet?

Très hétérogène même. Aucun des partenaires de logiciels ne produit une mise à jour seulement pour ISO 20022. Les ajustements arrivent toujours dans un même pack. On en revient toujours à la question de savoir ce qu'attendent les clients. Notre expérience nous indique que les entreprises de logiciels ne produisent rien en réserve. Elles se disent: le logiciel de demain est le logiciel d'hier. Donc si l'entreprise a fourni hier une DTA, elle se contentera demain de fournir un simple «pain.001». Il faut accomplir un travail de conviction pour que le partenaire de logiciels réalise que le pain.002 offre des avantages décisifs. Et pour l'intégration d'un relevé de compte électronique, si le partenaire ne proposait pas jusqu'à présent d'interfaces SWIFT avec TM940, il faut alors réellement «enclencher le turbo». Au final ce sont les clients qui vont réclamer ce service. Il est difficile de pousser les partenaires à prendre des décisions sachant que le trafic des paiements ne présente pas beaucoup d'intérêt pour eux. Ils ne peuvent prétendument pas réclamer d'argent pour ce service.



De quels facteurs l'harmonisation des processus de gestion des créanciers, des débiteurs et de trésorerie dépend-elle principalement?

Elle dépend d'une continuité absolue des données et des informations pour toutes les interfaces, toutes les banques et au-delà de toutes les frontières. Cela signifie que les choses commencent à devenir intéressantes à partir du moment où les informations pour la mise à disposition de liquidités dans le domaine de la gestion de trésorerie peuvent également être utilisées dans la gestion des créanciers, avec pour objectif de permettre le règlement de factures avec une authentification 1:1 de l'autre côté rendant inutile toute question. De façon à ce que je puisse implémenter des procédures telles que la comptabilité à postes ouverts et clôturer des écritures comptables uniquement lorsque le paiement arrive réellement et lorsque la solution ERP est en mesure de compenser automatiquement l'écart de devise. Autrement dit le principe Straight Through Processing (STP) des liquidités jusqu'au paiement, en passant par le traitement des créanciers et des débiteurs. C'est le seul chemin menant au succès. Nous sommes sur la bonne voie, mais il existe encore des problèmes ici et là au niveau de l'implémentation, soit parce qu'un partenaire de logiciels «oublie» par exemple ce qu'est une ID de bout en bout, soit parce qu'un autre ne parvient pas à se familiariser avec le nouveau bulletin de versement en raison de processus complexes. Il s'agit quand même de lire et de comprendre quasiment un millier de pages de documentation. La place financière a besoin de modes d'emploi ou d'exemples de référence simples pour faciliter la mise en œuvre de certaines étapes de développement. Le Swiss Usage Guide constitue ici un très bon exemple. Cela permet également d'atteindre les acteurs pour lesquels le domaine est trop technique.

Swiss Usage Guide

Le «Swiss Usage Guide» explique comment les messages ISO 20022 (client-banque et banque-client) doivent être construits en conformité avec les recommandations suisses pour les cas d'utilisation les plus courantes (types de paiement), proposant des règles de champ et des exemples afin d'illustrer l'ensemble du processus de bout en bout.

La nouvelle e-facture sera introduite en Suisse en 2016 et sera combinée au prélèvement. Cette offre suscite-t-elle un vif intérêt auprès des entreprises du secteur de la santé?

Oui, c'est une prestation de service intéressante, notamment à cause de la combinaison. D'un côté parce que l'e-facture permet d'obtenir la transparence nécessaire avec la

facturation électronique dans l'e-banking; avec dans le même temps le confort du prélèvement automatique. Nous avons pour ainsi dire combiné transparence et confort. Je pense qu'il s'agit là d'un facteur clé pour l'avenir.

Pourquoi les dentistes ne participent-ils pas à l'e-facture?

L'e-facture est aujourd'hui bien trop compliquée et fastidieuse si l'on considère la procédure d'inscription. Nous observons par ailleurs une «relation triangulaire» fâcheuse: le dentiste ne possède qu'une faible affinité technique pour l'ensemble du sujet, le client n'est pas demandeur et le partenaire de logiciels n'implémente pas l'interface – il n'y a rien à faire. Si l'e-facture était comprise dans le logiciel normal, et si j'avais la possibilité en tant que dentiste de l'activer d'un simple clic sans devoir signer au préalable x contrats – et ce sans doute avec chaque banque – alors la procédure d'inscription serait très simple. Nous avons donc besoin d'un contrat dédié à l'e-facture que je pourrais par exemple conclure avec SIX de manière centralisée, et faisant automatiquement partie intégrante du système dans son ensemble.

Les processus administratifs n'ont pas la priorité au sein des entreprises minuscules, dont un dentiste fait partie. L'administration est considérée comme un mal nécessaire et est réduite au minimum juste pour pouvoir respecter les prescriptions réglementaires. Cela ne lui permet pas de gagner de l'argent et il ne doit pas non plus proposer de réel confort aux clients. Il faut de toute façon aller chez le dentiste – et ce certainement pas à cause d'une préférence pour l'e-facture.

Interview:

Gabriel Juri, SIX Interbank Clearing

gabriel.juri@six-group.com

André Gsponer, ConUm AG

andre.gsponer@conum.ch

Séance d'information

Le groupe de travail «Communication migration TP CH» organise pour la troisième fois une séance d'information à l'attention de fournisseurs de logiciels business sur la planification et l'état de l'implémentation d'ISO 20022 dans le trafic des paiements en Suisse. La réunion aura lieu le 17 septembre 2015 à Zurich en langue allemande. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet à l'adresse: www.migration-zv.ch.

L'avenir appartient à l'e-facture

En octobre 2013, les banques suisses ont décidé de forcer l'e-facture et de la combiner en un seul système avec le prélèvement. SIX a été mandaté pour concevoir et mettre en place la nouvelle solution en collaboration avec les banques suisses. Le projet LEON était né.

Forcer l'e-facture au détriment de la facture papier – ça c'est l'objectif fondamental de LEON [Prélèvement (Lastschrift) et E-facture Online Nouveau]. Dans les années à venir, la part des factures papier doit nettement diminuer et le traitement devra être complètement électronique depuis l'émetteur de facture jusqu'au client, paiement compris. On veut par ailleurs améliorer la fonctionnalité de l'e-facture et ainsi la rendre encore plus attrayante pour les clients. Afin de réduire le nombre d'interfaces et de diminuer leur complexité, l'e-facture et le prélèvement seront désormais combinés en un système commun. Le prélèvement sera alors aligné sur celles de l'e-facture. Lors de la mise en place de la nouvelle solution, les banques suisses et SIX se sont également engagées dans une nouvelle voie. Elles ont lancé, pour les clients, un portail Web central et une app pour les e-factures et les prélèvements. Les fonctionnalités de l'e-facture ne sont donc plus directement affichées dans l'e-banking, mais via le portail Web ou l'app.

Les avantages pour les banques, les émetteurs de factures et les clients

Grâce à la combinaison de l'e-facture et du prélèvement en un seul système avec une interface, les banques amélioreront les synergies et réaliseront des économies. Les nouvelles fonctions de l'e-facture doivent être implantées une seule fois, et pas au niveau de la banque mais chez

SIX. Les nouvelles fonctions peuvent être introduites chez le client beaucoup plus rapidement que jusqu'alors, à savoir en moins d'un an. Les émetteurs de factures aussi profitent de la nouvelle solution. A l'avenir, ils n'auront plus qu'à gérer une seule interface pour les deux moyens de paiement. Ils recevront désormais les données directement du nouveau système par voie électronique au moment de l'inscription de leur client pour l'e-facture et pour le prélèvement. L'étendue des fonctions de l'e-facture est également élargie. Ainsi, les clients peuvent désormais également s'inscrire pour l'e-facture directement auprès de l'émetteur de factures. Ce sont avant tout les clients qui profitent d'un accès commun à la fois aux e-factures et aux prélèvements. Pour l'e-facture, de nouvelles fonctionnalités améliorées ainsi qu'un portail Web central avec app sont à leur disposition.

Avancement actuel du projet et planning

Les détails du projet ont été élaborés par SIX en collaboration avec les banques au sein du «groupe de travail LEON». On a recueilli les avis de plus de 4000 utilisateurs de l'e-banking ainsi que des 15 plus grands émetteurs de factures concernant les points importants des détails du projet. Des prototypes ont été élaborés pour le nouveau portail Web ainsi que pour l'app. Après que la décision officielle de réaliser le projet a été prise en juin 2015, le développement de la nouvelle solution a commencé chez SIX en juillet. En 2017, les banques migreront vers le nouveau portail Web pour les e-factures, en 2018 pour les nouveaux prélèvements.

Ulrike Eckardt, SIX Paynet
ulrike.eckardt@six-group.com

Un potentiel important pour l'e-facture

500 000 entreprises et administrations publiques envoient chaque année environ 500 millions de factures à environ quatre millions de ménages privés. Actuellement une grande partie de ces factures est encore envoyée sur papier. Dans les entreprises, ces factures papier génèrent des charges élevées et des coûts pouvant aller jusqu'à CHF 5 par facture. Pour les clients qui règlent leurs factures par voie électronique via l'e-banking, les factures papier ne sont pas pratiques non plus et génèrent des pertes de temps. L'e-facture permet de remédier à cela. De l'émetteur de factures au client, elle est transmise par voie électronique dans le système d'e-banking et est vérifiée et payée par le client d'un simple clic de souris.



Le «groupe de travail LEON» est sur la bonne voie

En Suisse, on perfectionne actuellement l'infrastructure pour le trafic des paiements à l'avenir. Les points cruciaux de ce projet sont l'optimisation de l'e-facture ainsi que sa combinaison avec le prélèvement en un nouveau système commun. En tant que représentant des banques cantonales, l'auteur est membre du «groupe de travail LEON» qui s'occupe de la réalisation de cette nouvelle solution.



Le site e-facture.ch est apprécié: en août 2015, plus de 34 000 personnes l'ont visité.

Les grands projets au sein de l'architecture de la place financière requièrent un haut degré de coordination entre tous les acteurs. Il en va de même pour la mise en place de l'e-facture optimisée et du nouveau prélèvement dont s'occupe le «groupe de travail LEON». Au cours des derniers mois, en collaboration avec tous les représentants des banques et de PostFinance, ce groupe de travail a développé une procédure commune pour les e-factures et les prélèvements. Toutes les parties ont pris cette mission à cœur et un consensus règne aujourd'hui pour reconnaître que la nouvelle procédure est très bien accueillie sur le marché. Un défi particulier consistait à trouver une combinaison entre les deux procédures qui apporte de nombreux avantages à tous les participants à savoir les établissements financiers, les émetteurs de factures et les clients finaux. Ce travail est désormais terminé et chacun attend avec impatience la mise en place en 2016.

Des avantages pour les émetteurs de factures ...

A l'avenir, les banques et PostFinance disposeront d'un format de données commun pour les e-factures et les prélèvements. Ce développement est très positif pour les émetteurs de factures et simplifie beaucoup de choses. Les nouveaux émetteurs de facture pourront participer plus facilement à l'e-facture et au prélèvement. Un avantage réside également dans le fait que les inscriptions au prélèvement seront désormais transmises par voie électronique aux émetteurs de factures et s'harmoniseront ainsi avec les procédures d'e-factures. Ce qui influera également positivement le développement de l'e-facture

est que les émetteurs de factures pourront désormais inscrire eux-mêmes leurs clients à l'e-facture et de cette façon une inscription en dehors de l'e-banking sera possible.

... comme pour les clients

Les clients des banques vont également profiter amplement des nouvelles fonctions de l'e-facture. Le processus d'inscription à l'e-facture sera beaucoup plus simple. En outre, les e-factures seront beaucoup plus transparentes pour les clients et ceux-ci pourront décider plus rapidement s'ils libèrent leurs e-factures ou non. Les besoins des clients ont également été pris en compte pour le développement des notifications, par exemple lors de la réception d'une nouvelle e-facture. On mise fortement sur une augmentation considérable de nouvelles inscriptions de clients à l'e-facture grâce aux simplifications prévues et aux optimisations escomptées.

Nouveau portail

Dans le cadre du projet LEON, les fonctionnalités de l'e-facture ne seront plus affichées dans l'e-banking mais sur un portail Web centralisé auprès de SIX. Cela simplifie aussi la situation des établissements financiers. Quant à l'avenir, les banques en tirent un avantage considérable: elles profitent immédiatement des adaptations, des améliorations et d'éventuelles nouveautés sur le portail. En même temps cela permet de minimiser l'étendue et la complexité déjà existante d'un release de l'e-banking. Grâce à la combinaison de l'e-facture et du prélèvement en un seul système, les établissements financiers espèrent aussi réaliser des économies dans le domaine des interfaces.

Planification des détails en suspens

Les travaux de mise en place pour la nouvelle solution portail commenceront dans les banques en 2016. Les banques doivent bientôt commencer à budgéter et planifier le projet pour leurs établissements de sorte que ceux-ci soient prêts en 2017 pour une migration sans encombre sur le nouveau portail.

Roberto Paredes, Banque cantonale de Thurgau

roberto.paredes@tkb.ch

La nouvelle présentation de l'e-facture

Depuis 2006, les banques suisses, PostFinance et SIX commercialisent la facture électronique pour les clients de l'e-banking sous la marque «e-facture». Par ailleurs, ensemble, ils favorisent la notoriété et encouragent l'utilisation de l'e-facture par le biais de campagnes de marketing annuelles. Après la modernisation de l'ensemble de la présentation de l'e-facture au début de l'année 2015, la nouvelle campagne de marketing en ligne a été lancée à la fin du mois de février.

La nouvelle présentation et la nouvelle campagne de marketing ont été planifiées et mises en place par le groupe de travail Marketing des banques suisses, PostFinance et SIX.

Une nouvelle présence internet plus moderne

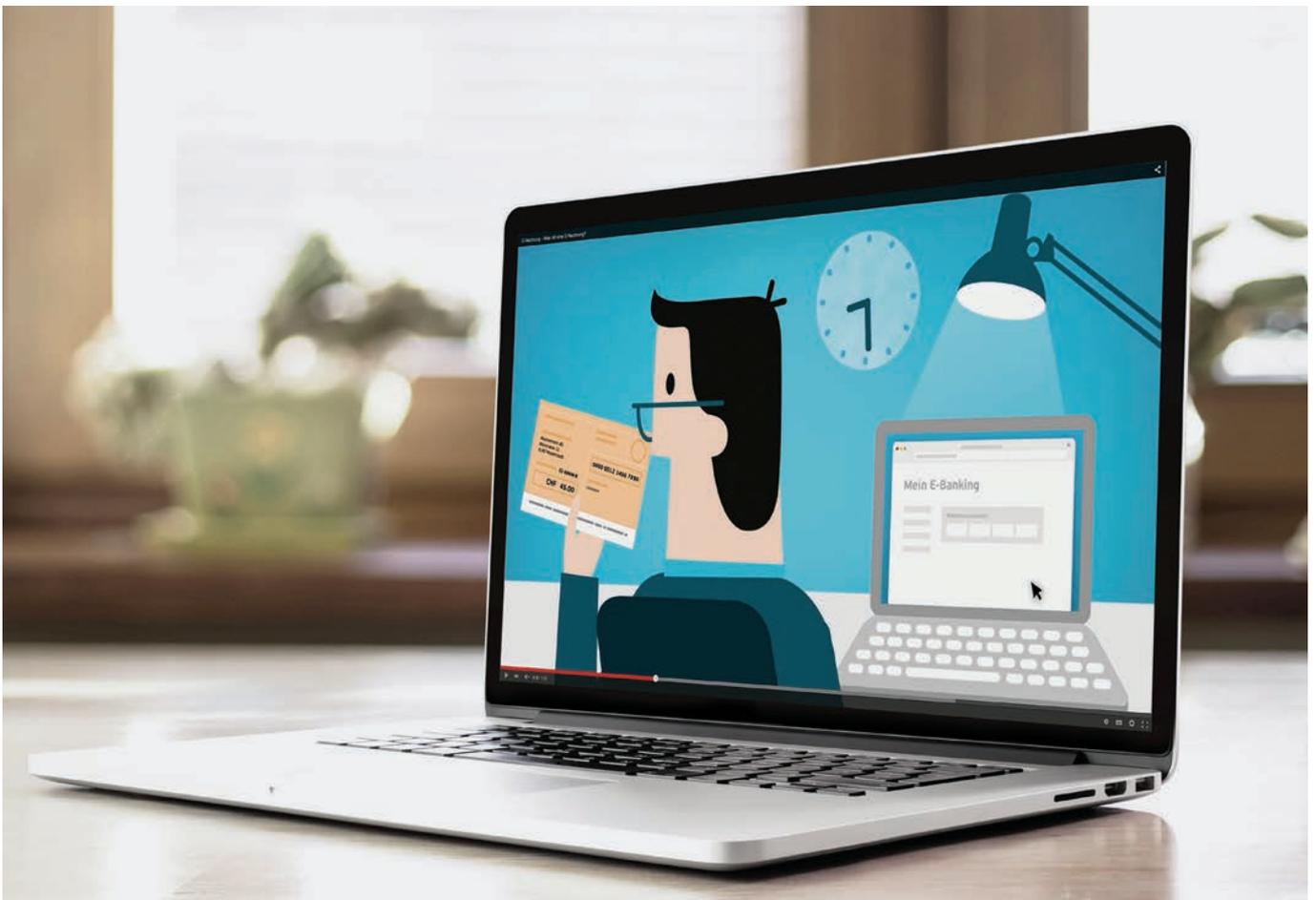
Le site internet e-facture.ch constitue la plateforme de communication centrale. Les personnes privées y trouvent des informations concernant les avantages et les fonctionnalités de l'e-facture ainsi que les noms des banques et des entreprises qui la proposent.

Le site Internet a été complètement remanié au niveau du contenu et au niveau technique, et a été relancé début 2015. Il se caractérise par un design frais, des contenus attrayants et une très grande convivialité. On a attribué une place importante à la nouvelle vidéo qui, en une minute et demie, explique comment la «Famille Weber» profite de l'e-facture. Cette année, dans le cadre de notre concours récompensé par des prix, nous posons chaque mois une nouvelle question sur le thème de l'e-facture sur e-facture.ch.

Un nouveau message publicitaire, des supports publicitaires multiples

Les avantages de l'e-facture – pratique, rapide et dématérialisée – constituent le premier plan du nouveau message publicitaire. Ils sont formulés sous forme de questions auxquelles la réponse est toujours la même: «e-facture». Et le logo apparaît dans la communication dans des bulles.

Les supports publicitaires ont été adaptés à la nouvelle présentation de l'e-facture et au nouveau message publicitaire. En plus du logo et du texte, des flyers, des



Vidéo de présentation sur YouTube

bannières Web, des banderoles et deux films en allemand, français, italien et anglais sont disponibles pour les banques et les émetteurs de factures.

Plus d'explication grâce à la nouvelle campagne de marketing

Le but de la nouvelle campagne de marketing est d'augmenter la notoriété de l'e-facture et de fournir des explications afin d'accroître les inscriptions à l'e-facture de la part des clients de l'e-banking. Les éléments les plus importants de la nouvelle campagne de marketing sont une vidéo publicitaire sur YouTube, une bannière publicitaire ainsi que le concours de questions-réponses. La publicité pour l'e-facture sera diffusée chaque fin de mois, au moment où la plupart des clients de l'e-banking paient leurs factures, sur YouTube, sur plus de 400 sites comme 20minuten, Tages Anzeiger et Tribune de Genève, ainsi que sur Google.

Au cours des trois premiers mois, la campagne de marketing a déjà rencontré un certain succès: Sur YouTube, la vidéo a déjà été vue 692 000 fois et grâce à la bannière publicitaire, 48 000 clics supplémentaires ont été générés sur le site e-facture.ch. Plus de 20 000 personnes ont participé au concours depuis le début de l'année.

Ulrike Eckardt, SIX Paynet
ulrike.eckardt@six-group.com

E-facture: aussi sûre que l'e-banking

L'e-facture fait partie intégrante de l'e-banking des banques suisses et de PostFinance. Les mesures de sécurité très strictes et détaillées sont donc également valables pour l'e-facture.

Dans le processus de l'e-facture, on accorde une très grande importance à la sécurité des données et à la protection des données. C'est la raison pour laquelle seuls les procédés d'authentification, d'autorisation et de codage les plus modernes sont utilisés pour la transmission et la sauvegarde des données de l'e-facture. Cela est d'ailleurs valable pour tous les partenaires participants aux systèmes de l'e-facture qui sont obligés par contrat d'utiliser l'ensemble des données de manière confidentielle et de protéger leurs systèmes en conséquence. Les banques suisses, SIX Paynet, PostFinance ainsi que l'ensemble des partenaires utilisent les données de facturation uniquement pour la fourniture de prestations relatives à l'e-facture.



Les nouveaux supports publicitaires destinés à promouvoir l'e-facture peuvent être téléchargés depuis l'espace de téléchargement sur e-rechnung.ch/ espace-communication.



Vidéo publicitaire sur YouTube

Et euroSIC tourne, tourne et tourne!

La nouvelle ère du trafic des paiements interbancaires a débuté le 16 avril. A 19h30 exactement, le feu est passé au vert. Depuis, le nouveau système euroSIC tourne et tourne et tourne sur la plate-forme SIC⁴.

Bien sûr, il ne marche pas tout seul – pour cela, il a besoin de quelques personnes qui s’occupent de lui. Et certes, elles étaient concentrées et focalisées juste avant la première, mais il n’y avait aucune trace de nervosité. Une tension pétillante.



«Command Center»

«Ok, c’est bon, allez-y!», c’est ce qu’on a dit ce soir-là dans la centrale d’intervention de la Centrale d’opérations, où 20 collaboratrices et collaborateurs étaient rassemblés depuis le responsable de projet jusqu’aux spécialistes de base de données en passant par les développeurs IT et, par téléphone depuis Francfort, l’administrateur système, la SECB. Et puis les choses se sont accélérées.

- 19h29: dernière acceptation en ligne de messages issus de l’ancien système;
- 19h30: arrêt de l’ancien euroSIC et démarrage du nouvel euroSIC; à partir de
- 19h35: activation des participants euroSIC à forts volumes (UBS, PostFinance, Credit Suisse, BCZ et Banque cantonale de Saint-Gall);
- à partir de 20h00: livraison et délivrance des transactions de ces participants;
- 20h45: activation de tous les autres participants euroSIC.

Du point de vue de toutes les parties prenantes, le premier jour de clearing s’est déroulé sans accroc.

Ça fonctionne! Et personne ne le remarque

En tous les cas, aucun de ceux qui paient en euros dans un magasin suisse avec leur carte, effectuent un prélèvement en euros ou achètent des titres libellés en euros à la bourse suisse. Et les travailleurs frontaliers qui, quelques jours plus tard, ont reçu leur salaire en euros n’avaient pas non plus remarqué que l’une des étapes les plus importantes depuis 1999 concernant le trafic des paiements suisses venait d’être franchie. Et c’est bien comme ça. Car le trafic des

paiements réussit à toucher, comme aucun autre instrument financier, l’ensemble des mécanismes et des processus non seulement de chaque banque et de chaque entreprise mais aussi de chaque ménage privé. Les nouveautés concernant l’infrastructure ne doivent pas se remarquer afin que le circuit économique ne soit en rien perturbé.

euroSIC puissance 4

La refonte du système euroSIC, vieux de 16 ans, est quasiment la première réalisation extraordinaire des établissements financiers suisses «dans une phase intensive dans laquelle nous préparons le terrain en vue d’un avenir du trafic des paiements encore plus optimal», c’est ainsi que s’était exprimé Armin Brun, membre du comité de direction de PostFinance et membre du Conseil d’administration de SIX Interbank Clearing. Depuis le soir du 16 avril, 190 banques participantes et systèmes tiers (par exemple SECOM et Eurex) peuvent sans problème échanger leurs transactions en euros sur la nouvelle plate-forme. La deuxième étape aura lieu l’année prochaine avec la mise en service du nouveau système SIC. Depuis quatre bonnes années, le développement de la plate-forme SIC⁴ fonctionne à plein régime chez SIX Interbank Clearing. Jusqu’à 80 collaborateurs chez SIX étaient et sont impliqués dans le projet. Un nombre incalculable d’obstacles a pu être maîtrisé avant que la décision de lancement ne soit prise par le Conseil d’administration le 25 mars 2015.

Atterrissage ponctuel

Le feu vert du Conseil d’administration a été le résultat d’une longue chaîne de décisions. Les rapports d’état du projet, particulièrement ennuyeux, étaient un bon indice – de couleur verte. Cela signifie par exemple qu’au cours de toutes ces années, l’ensemble des coûts budgétés d’un montant de CHF 42 millions a, par tranches, toujours été respecté. Deux «Management Letters» de l’auditeur externe PwC et trois rapports de test internes fondés sur environ 10 000 cas de test réalisés à l’attention des organes de la place financière ont conduit depuis fin 2014 à une estimation positive de la gestion de système et de l’audit interne de SIX, et a finalement permis de suivre les conclusions de PwC: «Dans l’ensemble, jusqu’au 5 février 2015, nous n’avons pas eu connaissance de circonstances qui pourraient aller contre une décision de GoLive positive pour le projet partiel euroSIC.»

Lauriers

D’après PwC, le design de test, les méthodes, les procédures et les outils choisis par le projet correspondent aux normes internationales en vigueur ou dépassent même leurs exigences. Comparé à d’autres projets de développement, notre projet fait preuve d’une «approche très professionnelle» et offre un degré de sécurité et de qualité très

élevé. L'audit interne lui a attribué la meilleure note au niveau du rapport entre l'exposition au risque et le résultat de vérification. Mais on ne peut pas se reposer sur ses lauriers. Les défis à relever restent grands. Reste maintenant la mise en service du système SIC, beaucoup plus important. La Banque nationale, en tant qu'autorité de surveillance et gestionnaire système, a déjà fait entendre qu'elle allait nous

surveiller de manière encore plus stricte afin que les paiements en francs aussi se fassent sans aucune trace auprès des banques, des entreprises et des consommateurs.

Gabriel Juri, SIX Interbank Clearing
gabriel.juri@six-group.com

Rectificatif

Suite à des questions concernant l'article «Migration ISO 20022» dans la dernière édition, nous vous prions de noter que pour les messages entrants qui sont envoyés à la banque via la plate-forme SIC⁴, les messages peuvent à nouveau être livrés dans l'ancienne norme de messages uniquement à partir du jour suivant. Cela signifie que même en cas de problèmes avec ISO 20022, la banque concernée ne peut pas revenir à l'ancienne norme pendant toute la journée du changement.

Nouvelle recherche en ligne dans euroSIC

Depuis le 1^{er} juillet 2015, l'utilisation de messages ISO 20022 est possible dans euroSIC. Eventuellement, cela peut avoir comme conséquence que tous les contenus issus d'ISO 20022 ne puissent pas être transférés dans un message SIC ou FIN (troncature). Afin de soutenir les participants au système en cas de troncature, une recherche en ligne dans euroSIC est possible dès maintenant via le portail Web. Ainsi, les participants peuvent interroger certains messages euroSIC jusqu'à trois mois en arrière – y compris toutes les données originales – ou éventuellement effectuer une recherche en ligne de manière autonome. La procédure d'inscription sera communiquée dès que possible via une circulaire. Par ailleurs, il reste possible de demander à la Centrale d'opérations d'effectuer des recherches manuelles.



«We process your payments.» Maintenant avec le nouveau système euroSIC. Une partie de l'équipe de projet de SIX Interbank Clearing.

SIC⁴ en francs suisses: le compte à rebours a commencé

Avec le lancement réussi du nouveau système euroSIC, le projet «Nouvelle architecture SIC» n'est pas encore terminé – surtout pour la Banque nationale. Le système suisse RBTR pour les francs suisses est encore au programme.

«Bonsoir tout le monde – la mise en service d'euroSIC sur la plate-forme SIC⁴ a eu lieu avec succès et est maintenant terminée», tel était le libellé clair et concis du communiqué par e-mail de SIX Interbank Clearing qui est arrivé à la Banque nationale suisse (BNS) le 16 avril 2015 après 21h. C'est ainsi que les Stakeholder ont été informés que le lancement productif de l'infrastructure rénovée euro clearing avait réussi.

14 avril 2016

Derrière le message cité ci-dessus, il y a un travail de développement qui a duré des années. Depuis le début, la BNS a accompagné étroitement le projet de CHF 42 millions de rénovation de la plate-forme. Mais pour la BNS, en tant que gestionnaire du système SIC, non seulement le projet n'est pas terminé mais il arrive seulement dans une phase décisive: c'est avec la finalisation du projet euroSIC que le compte à rebours pour le changement de plate-forme du système SIC au 14 avril 2016 a commencé.

La BNS est confiante: cette introduction se passera de la même manière, sans accrocs, et se soldera par un succès. Pour s'assurer d'un lancement réussi, la période du compte à rebours va être utilisée de manière intense afin d'examiner le système sous toutes ses coutures, notamment dans l'environnement de test externe – qui est également en permanence à la disposition de tous les participants. Comme la loi l'exige et en tant que donneur d'ordre du système SIC, la BNS assume ses responsabilités en ce qui concerne la contribution au bon fonctionnement du trafic des paiements sans numéraire.

Absolument primordial

Comme on le sait, la BNS met ses comptes courants à disposition pour le traitement dans SIC et assure ainsi que le règlement des paiements a lieu en monnaie banque centrale. Cependant avec ceci, le rôle de la BNS n'est pas terminé, il comprend aussi la commande opérationnelle du système. Avec des fonctions spéciales, les heures d'arrêt de clearing peuvent par exemple être déplacées ou des transactions peuvent être effectuées pour des banques ayant des problèmes techniques. Pour la place financière suisse, il est absolument primordial que les participants au marché financier remplissent leurs obligations ainsi que celles de leurs clients, et que le règlement de la partie financière des opérations sur titres ait lieu dans la Swiss Value Chain. Par ailleurs, une bonne partie du trafic des paiements de masse est traitée via SIC et la Banque nationale traite aussi ses opérations par ce biais.

Afin d'assurer aussi le bon fonctionnement de ce système vital sur la nouvelle plate-forme, de nombreux tests et révisions auront lieu dans les prochains mois. L'environnement de test SIC⁴ pour SIC est disponible déjà depuis le 1er juillet 2015, et les participants au système sont appelés à livrer une large gamme de différents messages de test. Au début de l'automne, les tests centraux d'acceptation du système seront réalisés; en partie avec une focalisation sur l'intégration des participants, en partie en se concentrant sur la performance et la robustesse, et enfin en partie avec un accent sur des situations d'exception. Le test bancaire réalisé – dans lequel les banques sélectionnées appliqueront dans un scénario réel les fonctions centrales du système SIC – sera exécuté en octobre.

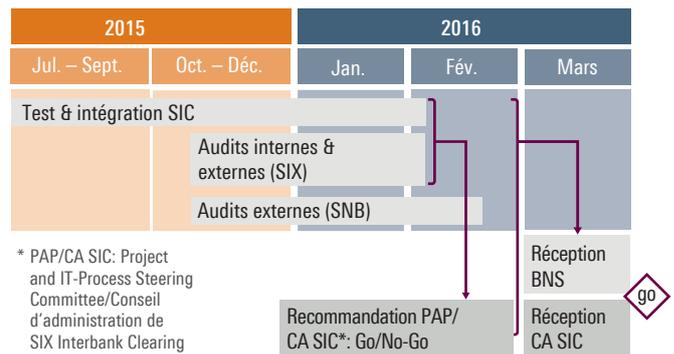
Sécurité supplémentaire

En plus des tests d'acceptation du système évoqués, le processus de test et d'acceptation sera également évalué par des instances de révision internes et externes à l'automne de cette année. Les résultats des tests et des révisions devraient être disponibles fin janvier 2016. Afin de gagner encore plus de sécurité pour l'évaluation des risques concernant l'introduction productive, la BNS fait par ailleurs réaliser une autre révision externe par une société d'audit. Cette révision se focalisera alors d'une part sur l'aptitude du système et d'une autre part sur les fonctions spécifiques à la BNS.

Si après ces tests et les rapports d'audit externes disponibles, des conclusions positives peuvent être tirées, alors le nouveau SIC sera libéré pour l'introduction productive. Du passage à la nouvelle infrastructure technique en avril 2016, les participants SIC ne devraient cette fois encore rien remarquer de plus qu'un e-mail pertinent dans leur boîte de réception confirmant la réussite du lancement. A partir du release SIC de novembre 2016, les participants SIC pourront par ailleurs profiter de nouvelles fonctionnalités comme la réservation de liquidités et la gestion des fichiers d'attente.

Andreas Wehrli, Banque nationale suisse

andreas.wehrli@snb.ch



Calendrier jusqu'à la mise en service du nouveau SIC le 14 avril 2016

Le nouveau bulletin de versement prend forme

En juin a été publié le modèle pour les mesures et la présentation du bulletin de versement avec code de données (code QR). On peut maintenant imaginer la façon dont la place financière satisfera aux nouvelles obligations réglementaires.

L'ordonnance révisée sur le blanchiment d'argent (OBA) de la FINMA qui entrera en vigueur le 1er janvier 2016, exige que, dans le cas des ordres de paiements, soient saisies et transmises non seulement des informations concernant le créancier mais aussi celles concernant le payeur (= les informations complètes). Les raisons en sont les exigences accrues de la part du groupe de travail international de la Financial Action Task Force (FATF) qui, depuis 1989, s'occupe de la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme, et dont la Suisse fait partie des membres fondateurs.

Délais de transition

Dans son rapport sur les résultats de l'audit de juin 2015 relatif à l'OBA, la FNMA reconnaît que la livraison des informations complètes dans le cas du bulletin de versement orange et des paiements interbancaires ne sera pas possible avant le lancement du nouveau système SIC et du nouveau bulletin de versement en 2018.

La place financière met intégralement en œuvre la nouvelle exigence concernant le bulletin de versement avec code de données, de façon à ce que les parties qui participent au traitement des paiements puissent remplir leurs obligations de contrôle.

Cette exigence fait face au bulletin de versement bleu introduit dans les années 1970, aujourd'hui bulletin de versement

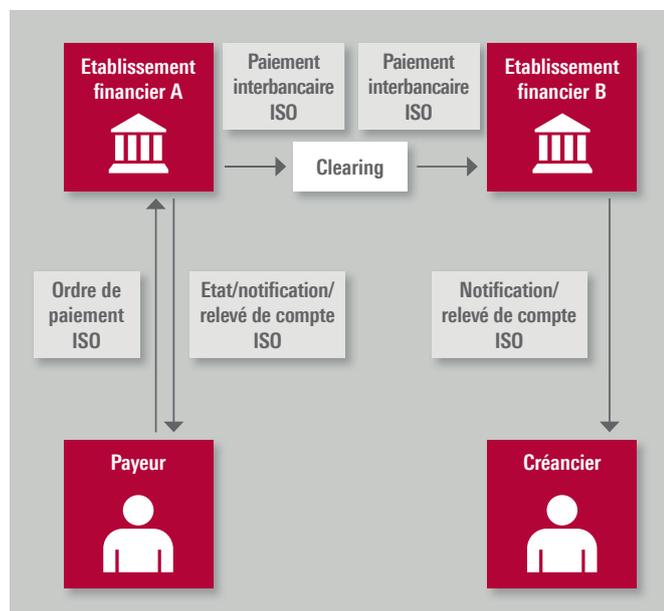
orange avec numéro de référence (BVR). L'approche de l'époque, selon laquelle il fallait transporter le plus d'informations possible avec le moins de données possible entre le payeur et le créancier afin de permettre au débiteur de gérer sa comptabilité de manière automatisée (par exemple numéro de client, numéro de facture, montant), a pendant longtemps été la bonne approche et a été très efficace. Désormais, les normes de message (DTA, OPAAE), qui sont à la base du traitement des paiements BVR, et le crédit BVR sont remplacés par la norme de message ISO 20022. La nouvelle conception des bulletins de versement – qui aura des effets sur l'ensemble des parties impliquées dans le trafic des paiements – est l'une des conséquences des nouvelles exigences réglementaires. Dans le but de réduire le temps de traitement, il a été décidé de concevoir un nouveau bulletin de versement qui, d'un côté prend en compte les exigences réglementaires, et d'un autre côté apporte un avantage supplémentaire à tous les participants.

Faire de nécessité vertu

Parallèlement à la réduction de la multitude des justificatifs et à l'harmonisation des différentes normes de message propriétaires actuelles du trafic des paiements, le groupe de travail mandaté par la place financière étudie depuis le début la possibilité d'une combinaison du nouveau bulletin de versement avec un code de données. On savait que les banques autrichiennes réfléchissaient déjà à la conception d'un code de données de ce type. Pour des raisons de synergie, les définitions suisses ont été inspirées par les définitions autrichiennes, mais ont cependant dû être complétées en raison de la spécificité du marché suisse. L'utilisation d'un code de données s'étend également à l'ensemble du trafic des paiements au niveau mondial; en plus de l'Autriche, c'est le cas en Slovaquie, en Finlande, en Grande-Bretagne et au Brésil – sans prétendre à l'exhaustivité.

Le type de code de données utilisé pour le nouveau bulletin de versement est le code QR. Son utilisation offre les avantages suivants:

- Une norme industrielle reconnue au niveau international (ISO/IEC 18004/2006)
- Les données sont protégées par un niveau de correction d'erreurs. En fonction du niveau, n% des données endommagées peuvent être reconstruites automatiquement. Sur les bulletins de versement, le niveau L (low = 7%) est appliqué.
- Comparée à l'actuelle écriture OCR-B, la tolérance d'erreurs est plus élevée (par exemple reconnaissance dans le cas d'un positionnement différent et de justificatifs abimés).
- Le code QR est «en vogue». En Suisse, les applications augmentent rapidement. De nombreuses entreprises les utilisent déjà pour leurs besoins propres.



- Presque 70% de la population suisse possède un smartphone. Chez les jeunes adultes ce sont même neuf personnes sur dix (source Comparis).
- Des lecteurs de codes QR sont disponibles pour tous les smartphones (la plupart gratuitement), en partie même pré-installés.
- De nombreux scanners de documents usuels peuvent déjà lire le code QR en plus de la ligne de code.
- L'impression de code QR peut être effectuée non seulement par des imprimantes professionnelles mais aussi avec des imprimantes courantes pour étiquettes, à jet d'encre ou laser.
- Dans le code QR, une partie dédiée peut être mise à la disposition de l'émetteur de factures pour son propre usage (par exemple pour la gestion des envois).



Séance d'information

Le groupe de travail «Communication Migration TP CH» organise pour la troisième fois une séance d'information à l'attention de fournisseurs de logiciels business sur la planification et l'état de l'implémentation d'ISO 2022 dans le trafic des paiements en Suisse. Les thèmes abordés seront, entre autres, le traitement des paiements BVR et le nouveau bulletin de versement avec code de données. La réunion aura lieu le 17 septembre 2015 à Zurich et tenue en langue allemande. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet à l'adresse: www.migration-zv.ch.

Avant que tous les participants au paiement puissent profiter des avantages, la nouvelle norme de messages ISO 2022 pertinente pour le dépôt et le traitement du bulletin de versement doit être introduite auprès des banques et de leurs clients. Ce changement doit être terminé pour que le bulletin de versement avec code de données puisse être utilisé. D'après le planning actuel, cela sera possible à la mi-2018. Le modèle pour les mesures et la présentation pour le nouveau bulletin peut être téléchargé à l'adresse suivante: www.migration-tp.ch.

Patrick Belk, Boxcon AG, responsable du groupe de travail Bulletins de versement
patrick.belk@boxcon.ch

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung / Versement / Versamento	Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento	
Einzahlung für / Versement pour / Versamento per Seldwyla Bank 8001 Zürich Zugunsten von / En faveur de / A favore di Robert Schneider SA Grands magasins Case postale 2501 Biel/Bienne Konto / Compte / Conto CH49 3199 9123 0007 8901 2 CHF 3949 . 75 Einbezahlt von / Versé par / Versato da Rutschmann Pia Marktgasse 28 9400 Rorschach Die Annahmestelle L'office de dépôt L'ufficio d'accettazione	Einzahlung für / Versement pour / Versamento per Seldwyla Bank 8001 Zürich Zugunsten von / En faveur de / A favore di Robert Schneider SA Grands magasins Case postale 2501 Biel/Bienne Konto / Compte / Conto CH49 3199 9123 0007 8901 2 CHF 3949 . 75 	Keine Mitteilungen anbringen Pas de communications Non aggiungete comunicazioni	 LS 06.2018
		Referenz-Nr / N° de référence / N° di riferimento 21 00000 00003 13947 14300 09017	
		Einbezahlt von / Versé par / Versato da Rutschmann Pia Marktgasse 28 9400 Rorschach	

ISO 4217: une norme controversée

Dans le commerce mondial, les codes des monnaies sont incontournables; par exemple, tous les systèmes boursiers et les systèmes de paiement de Mumbai à Zurich, en passant par Anvers, sont basés sur ceux-ci. Comment les CHF de ce monde sont distribués par qui et selon quels critères, tout cela est défini par la norme 4217. Celle-ci a été révisée sous la coordination de la Suisse.

C'est bien connu, la seule continuité c'est le changement. Cela vaut aussi spécialement pour les processus et les normes de l'infrastructure financière en général et pour le trafic des paiements en particulier.

Trois ans ont été nécessaires pour ce qu'on appelle dans le jargon ISO le «Standard Review». Cela semble beaucoup, mais pour la plupart des presque 20 000 normes ISO, un tel processus de rédaction, qui est en général initié tous les cinq ans, dure encore plus longtemps. La norme de code de monnaie est gérée sous l'égide du «ISO/TC 68/SC 7 – Core Banking». A première vue, la révision n'est pas révolutionnaire et semble plutôt technique. Mais en réalité, elle cache beaucoup plus de chose qu'il n'y paraît.

Petit abécédaire de l'ISO

C'est bien connu, les abréviations veulent être déchiffrées: TC vaut pour Technical Committee et SC pour Subcommittee. Il y a plus de 200 TC, qui s'occupent de toutes les normes possibles – cela va des pas de vis (TC 1) aux machines pour fabriquer la nourriture pour animaux (TC 293) en passant par les ferroalliages (TC 132). Le projet le plus connu du TC 68 (prestations financières) est la norme ISO 20022. En plus du SC 7, il y a, en dessous, deux autres sous-comités, qui s'occupent principalement des normes concernant les titres de valeur et la sécurité de l'information. Le SC 7 est responsable non seulement de la norme de code de devise mais aussi par exemple de la norme BIC (ISO 9362) ou IBAN (ISO 13616).

L'efficacité prime

La procédure de révision elle-même a commencé le 8 mai 2012 lors de la conférence annuelle d'ISO/TC 68/SC 7 à Chicago avec la mission de constituer un groupe de travail (Working Group 12) ayant cet objectif. Une fois que neuf des 24 pays participants ont nommé leurs représentants et que le responsable (convenor) a été nommé sur proposition du membre ISO de la Suisse, le premier workshop

a eu lieu en novembre 2012 à Zurich. L'intérêt suisse s'explique par le fait que le Currency Office, qui est implanté à Zurich et se trouve être le bureau de coordination central international pour les formalités administratives concernant la norme, s'efforce sans cesse de travailler de la manière la plus efficace possible, ce qui, avec «l'ancienne» norme n'était possible que de façon limitée. L'une des principales priorités était de maîtriser le flot de demandes de nouvelles monnaies émanant d'organisations privées – qui avec les versions précédentes de la norme avaient été autorisées de manière explicite. Les demandes concernant l'attribution des codes des monnaies – par exemple pour les pièces DINER en Andorre n'ayant qu'un intérêt numismatique – n'avaient a priori aucune chance. Alors pourquoi tout ce travail administratif? Ces dernières années, en concertation avec la Banque mondiale, le Currency Office a repoussé toutes les demandes similaires, en indiquant simplement que seules les demandes émanant de banques centrales ou d'autres institutions étatiques seraient traitées. Il s'agissait en fait de confirmer cette «nouvelle» pratique dans la norme remaniée.

De la matière pour la prochaine révision

Avant le deuxième workshop du groupe de travail qui s'est réuni à Paris en juin 2013, d'intenses consultations avaient eu lieu. Ce qui était notamment controversé était le champ d'intervention du groupe de travail formulé par le SC 7. Au cours des travaux il s'est avéré que le problème central, à savoir le fait qu'il y a relativement peu de codes disponibles pour les nouvelles monnaies, ne pouvait pas être résolu d'un simple trait de plume. Certains pays, dont la Suisse, étaient de l'avis que toutes les options stratégiques étaient

Le Currency Office sous la responsabilité de SIX

Les missions du Currency Office (officiellement: Secretariat of the Maintenance Agency for ISO 4217) sont spécifiées dans la norme. De par le monde, SIX est responsable de l'attribution des codes des monnaies normalisés et de leur gestion depuis six ans. Les banques centrales du monde entier s'adressent à Zurich avant d'introduire une nouvelle monnaie, ou d'en modifier ou d'en supprimer une. SIX attribue les codes en fonction d'une procédure déterminée par la norme en tenant compte de la banque centrale en question et de la Banque mondiale. SIX veille en outre à ce que toutes les organisations concernées du monde entier – ce sont actuellement plus de 1500 abonnés – soient informées du changement.

techniquement trop complexes pour cette révision. D'autres considéraient que ceci était dans la portée du projet du groupe de travail. Pour cela, un «Ad Hoc Group» a finalement été constitué lors de la conférence annuelle de 2013 du ISO/TC 68/SC 7 à Guangzhou. Entretemps, Il a fallu encore quelques votes pour pouvoir finaliser la nouvelle version de la norme de sorte que, désormais, plus rien ne s'opposait à une publication par l'Organisation internationale de normalisation, le 5 août 2015. La solution élaborée par l'Ad Hoc Group pour l'extension du nombre des codes disponibles ne pourra donc ainsi être prise en compte que lors de la prochaine révision de la norme. D'ici là, le groupe de travail est désactivé ou «dormant», ainsi qu'en a décidé à l'unanimité ISO/TC 68/SC 7 lors de sa conférence annuelle qui s'est tenue cette année à Toronto.

Kept dormant until...

Un autre thème, assez explosif également est apparu dans le tout dernier cycle de consultations de la norme révisée: les crypto-monnaies (voir à ce sujet la dernière édition de CLEARIT: «A propos de Karma, Kisses et Kraken») Certains membres du groupe de travail considèrent que ce type de monnaie devrait être prise en considération. En tant que responsable du groupe de travail, l'auteur de ces lignes a insisté sur l'importance de respecter l'ordre et le cadre du projet prévus initialement afin d'éviter un retard considérable dans l'avancement des travaux dû à la complexité des interrogations. Un des points délicats est: comment résoudre la contradiction selon laquelle d'un côté les demandes de codes des monnaies n'ont le droit d'émaner que des banques centrales ou des organismes étatiques,



	Bid	Ask	
AUD/JPY	82.04		
AUD/USD	1.028	82.07	3.0
CAD/JPY	78.79	1.0282	2.0
CHF/JPY	83.58		3.0
EUR/AUD	1.2234		3.0
EUR/CAD	1.2739		5.0
EUR/CHF	1.201		5.0
EUR/GBP	1.201		2.5
EUR/JPY	0.8033		1.5
EUR/USD	100.40		2.5
GBP/CHF	1		1.5
GBP/JPY			
GBP/USD			
USD/CAD			
USD/CHF			

et d'un autre côté il faut faire en sorte que les exploitants privés de ce type de crypto-monnaies puissent entrer dans le jeu? Ce défi et d'autres réveilleront tôt ou tard le groupe de travail de son «sommeil de désactivation». Au plus tard lorsque le «Study Group on Digital Currencies» nouvellement créé par ISO/TC 68/SC 7, aura terminé ses travaux. D'ici là, la norme révisée ISO 4217 est disponible en ligne dans sa nouvelle version auprès du membre suisse d'ISO, la SNV, depuis août 2015 au prix de CHF 38.

Gabriel Juri, SIX Interbank Clearing

gabriel.juri@six-group.com

Les 12 pays membres d'ISO représentés dans le groupe de travail



- Afrique du Sud
- Allemagne
- Brésil
- Chine
- France
- Grande-Bretagne
- Japon
- Suisse
- USA

Impressum

Editeur

SIX Interbank Clearing SA
Hardturmstrasse 201
CH-8021 Zurich

Commandes/Feed-Back

CLEARIT@six-group.com

Edition

Edition 63/64 – Septembre 2015

Paraît régulièrement, aussi en ligne sur www.CLEARIT.ch.

Tirage en allemand (1300 exemplaires) et en français (400 exemplaires) ainsi qu'en anglais (sous forme électronique sur www.CLEARIT.ch)

Conseil

Thomas Hadorn, PostFinance, Erich Schild, UBS Switzerland AG, Susanne Eis, SECB, Christian Schwinghammer, SIX Interbank Clearing SA, Andreas Galle, SIX Interbank Clearing SA, André Gsponer (responsable), ConUm AG, Gabriel Juri, SIX Interbank Clearing SA, Daniela Meyer-Brauss, Credit Suisse SA, Jean-Jacques Maillard, BCV, Stefan Michel, BNS, Johann Wucherer, Liechtensteinischer Bankenverband

Equipe de rédaction

André Gsponer, ConUm AG, Andreas Galle, Gabriel Juri (responsable) et Christian Schwinghammer, SIX Interbank Clearing SA

Traductions

Français, anglais: Word + Image

Présentation

Felber, Kristofori Group, agence de publicité

Impression

sprüngli druck ag

Contact

SIX Interbank Clearing SA
T +41 58 399 4747

Vous trouverez d'autres informations sur les systèmes suisses de trafic des paiements sur le site Internet www.six-interbank-clearing.com